



Propositions des principaux partis politiques du Québec en matière d'électrification des transports et de transports durables

Analyse faite par Mobilité Électrique Canada

(Document rédigé à partir des plateformes, échanges lors du débat du 24 septembre chez Paccar et de diverses sorties publiques lors de cette campagne électorale)

30 septembre 2026

Parti Libéral du Québec :

Mesures d'électrification des transports (7)	Mesures en mobilité durable (3)
Faire en sorte que les politiques en électrification des transports soient prévisibles : • Garder la norme VZE telle qu'adoptée par la CAQ – 80% de ventes de VZE d'ici 2035 en incluant les crédits pour hybrides non rechargeables pour les années-modèles 2025, 2026 et 2027 • Garder les autres programmes en électrification des transports tels que ceux adoptés par la CAQ • Être le partenaire de la Ville de Montréal pour rénover et moderniser le métro • Évaluer le maintien ou non du programme éco-camionnage • Se fier aux experts pour le déploiement des infrastructures de recharge • Assurer une redondance des bornes de recharge • En faveur du projet Alto	• Garder tels quels le FECC (Fond d'électrification et de changements climatiques) et le SPEDE (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre). • Mettre en place un financement pérenne et prévisible pour le transport collectif • Décarboner les transports lourds sans affecter leur compétitivité

Plateforme : <https://plq.org/engagements/>



Parti Québécois:

Mesures d'électrification des transports (13)	Mesures en mobilité durable (13)
• Maintenir une norme crédible de ventes de véhicules zéro émission visant 85 % des ventes d'ici 2034, tout en préservant l'intégrité du système de crédits (véhicules hybrides non rechargeables exclus) et l'objectif d'électrification du marché québécois. • Favoriser l'accès des ménages québécois à des véhicules électriques abordables en maintenant le rabais actuel de 2 000\$ à l'achat et à la location des véhicules électriques pour les véhicules dont le prix de transaction est inférieur à 50 000 \$ • Mettre en place une trajectoire de diminution graduelle des rabais sur quatre ans et limiter le nombre de rabais par personne, par entreprise, par année pendant la durée du programme. • Considérer l'implantation d'un mécanisme par lequel les véhicules zéro émission coûtant moins de 35 000\$ pourraient se qualifier à un rabais supérieur au rabais actuel de manière à créer une pression sur l'industrie et favoriser la commercialisation des voitures abordables pour les citoyens de la classe moyenne et moins fortunés. • Offrir une aide pour la mise en place d'une borne de recharge électrique à la maison. • Accélérer le déploiement de bornes de recharge rapide sur les principaux axes routiers et dans les quartiers résidentiels. • Valoriser les options de véhicule-réseau (V2G) permettant aux Québécois de devenir des acteurs pouvant revendre l'énergie de leur batterie, pour optimiser le système énergétique du Québec.	• Garder le FECC • Créer une Passe mobilité offerte au coût de 95 \$ par mois, donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif urbains et régionaux du Québec. • Explorer l'intégration des services de vélo en libre-service dans la Passe mobilité avec le paiement d'un tarif forfaitaire additionnel. • Assurer un financement stable, prévisible et suffisant du transport collectif en partenariat avec les municipalités, les sociétés de transport et les organismes régionaux, tant pour les immobilisations que pour les opérations. • Augmenter les investissements en transport collectif au Plan québécois des infrastructures. • Augmenter les investissements consacrés aux infrastructures municipales de transport actif. • Relancer la politique de mobilité durable. • Soutenir de nouvelles offres de mobilité, notamment l'autopartage, le vélopartage, le transport à la demande, le covoiturage et les initiatives des employeurs favorisant le transport collectif ou actif, et favoriser une meilleure intégration des services. • Soutenir le développement de l'offre de transport collectif entre les régions, notamment par l'achat d'autobus • Adopter une stratégie nationale de décarbonation du transport des marchandises, favorisant le recours au mode de transport le plus performant selon les marchandises transportées et les distances à parcourir. • Miser davantage sur le transport ferroviaire et maritime lorsque ces modes offrent une solution plus efficace, tout en améliorant les connexions entre les différents réseaux de transport.



• Exiger du gouvernement fédéral qu'il retire les barrières commerciales et réglementaires pour permettre l'accès des véhicules électriques européens au marché canadien afin d'offrir aux Québécois un plus grand choix de véhicules électriques abordables et accroître la concurrence. • Bonifier les programmes de déploiement d'infrastructure de recharge publique et résidentielle pour véhicules légers, particulièrement dans les régions rurales et éloignées, et faciliter la recharge résidentielle dans les immeubles multi logements grâce au soutien aux bornes, aux mises à niveau électriques et aux systèmes intelligents de gestion de la recharge. • Favoriser l'électrification des véhicules moyens et lourds, notamment en déployant des infrastructures de recharge adaptées aux besoins de ces véhicules. • Exiger que les futurs traversiers électriques financés par l'État soient construits au Québec. • Intégrer pleinement le recyclage des batteries à la stratégie québécoise des minéraux critiques. • Contre le projet Alto	• Favoriser une meilleure logistique des transports de courte et moyenne distance, afin de réduire les kilomètres parcourus à vide, de mieux coordonner les livraisons et d'accroître l'efficacité des chaînes d'approvisionnement. • Réduire les déplacements inutiles de marchandises, notamment grâce au développement de l'économie circulaire, à une meilleure valorisation des matières et à des chaînes d'approvisionnement plus régionales.
--	---

Plateforme : https://pq.org/wp-content/uploads/2026/08/PQ-plateforme-enviro-V_FINALE.pdf



Québec Solidaire :

Mesures d'électrification des transports (8)	Mesures en mobilité durable (14)
• Rétablir l'interdiction de vendre des véhicules légers neufs à essence à compter de 2035 et interdire l'immatriculation de nouveaux véhicules à essence à compter de 2045. • Adopter une norme Véhicule zéro émission (VZE) ambitieuse pour les camions moyens et lourds. • Faciliter l'accès aux véhicules électriques en bonifiant les incitatifs financiers à l'achat de véhicules électriques afin de les rendre réellement accessibles aux ménages québécois. • Ajouter des bornes de recharge publiques et résidentielles. • Exiger des organisations publiques, parapubliques et des grandes organisations privées détenant une flotte de véhicules qu'elles se dotent d'un plan de transition vers des véhicules zéro émission compatible avec les cibles nationales. • Compléter la transition des véhicules de livraison locale vers des véhicules zéro émission d'ici 2035 en accompagnant les entreprises dans le renouvellement de leurs flottes. • Accélérer l'électrification des taxis avec des aides financières et des bornes de recharge additionnelles afin de viser une flotte entièrement zéro émission d'ici 2035 • Pro projet Alto	• Créer un programme de rachat des véhicules à essence usagés offrant à leurs propriétaires une compensation monétaire en plus d'une passe de transport gratuite d'une durée d'un an. • Renforcer les exigences d'intégration de carburants à faible intensité carbone dans les carburants liquides et prioriser les carburants renouvelables aux usages difficiles à électrifier, notamment le transport lourd. • Adopter une Stratégie sur le transport des marchandises pour réduire les déplacements en camion et augmenter le transport ferroviaire et maritime. • Optimiser les chaînes logistiques afin de réduire les déplacements inutiles de marchandises • Obliger les organisations publiques, parapubliques et les entreprises de plus de 50 personnes employées à adopter un plan de gestion des déplacements comportant des cibles publiques de réduction des émissions. • Rendre gratuit l'accès au transport en commun pour les jeunes de 25 ans et moins et les personnes âgées de 65 ans et plus. • Instaurer un crédit d'impôt de 20% sur les titres de transport collectif. • Réparer nos infrastructures existantes (métro, train de banlieue, autobus) et augmenter l'offre de services. • Développer le réseau de transport et lancer les projets qui se font attendre : tramways à Québec et à Gatineau, prolongement de la ligne orange à Laval, etc. • Offrir un financement prévisible et stable aux municipalités pour maintenir et développer leur réseau de transport collectif.



	• Nationaliser les entreprises d'autobus interurbains pour créer un réseau de transport interurbain intégré, efficace et abordable pour connecter l'ensemble des régions du Québec. • Planifier les projets en fonction de l'arrivée du TGV, afin de bénéficier des avantages de cette voie rapide et structurante, qui deviendra la colonne vertébrale du réseau régional. • Augmenter la proportion d'investissements dans les transports collectifs au-delà de 50 % des dépenses publiques en transport. • Créer un service d'autopartage et de vélopartage qui sera géré régionalement par les municipalités et les MRC.
--	--

Plateforme : https://cdn.prod.website-files.com/6a58006e8d06c0d8d7cc521d/6aad7ad93e5e60bf879f0e9f_Transition-8%2C5x11_WEB-VFF.pdf



Coalition Avenir Québec

Pas de plateforme officielle en 2026

Mesures d'électrification des Transports (7)	Mesures en mobilité durable (0)
• Abaisser la Norme VZE avec objectif de 80% de ventes de VZE d'ici 2035, incluant des crédits pour les véhicules hybrides non rechargeables pour les années 2025, 2026, 2027 • Mettre fin aux rabais à l'achat de VZE en 2026 • Mettre en place une taxe à l'immatriculation des VZE en 2027 : • 125 \$ par année pour les véhicules 100 % électrique • 62,50 \$ par année pour les hybrides rechargeables • Mettre fin au programme Éco-camionnage le 31 mars 2028 • Offrir un montant fixe de 600 \$ pour l'acquisition d'une borne de recharge; • Offrir un montant égal à 50 % des dépenses admissibles liées aux travaux d'installation d'une borne de recharge et de l'infrastructure électrique requise pour son fonctionnement, dans certains cas. • Pro Alto	



Parti Conservateur du Québec

Pas de plateforme spécifique en transport ou en environnement

Mesures d'électrification des Transports (3)	Mesures en mobilité durable (1)
• Éliminer la norme VZE • Contre Alto • Contre le tramway de Québec	• Sortir du SPEDE

Plateforme : https://www.pcqorg.ca/wp-content/uploads/2026/08/Plateforme-eelectorale_version-finale-1-1.pdf